



Communiqué de presse  
Paris, le 15 janvier 2016

## **Les chiffres de la demande d'emploi gagnent en lisibilité et en clarté**

A compter du 27 janvier, la publication mensuelle sur les demandeurs d'emploi franciliens adoptera une nouvelle forme.

Jean-François Carencu, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris se félicite que cette nouvelle maquette élaborée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (*Dares*) du ministère du travail et Pôle emploi, gagne en lisibilité et soit plus compréhensible :

- Elle mettra en évidence les **indicateurs principaux** constitués par le nombre de demandeurs principaux dans chacune des catégories, leur âge et leur durée d'inscription.
- Elle facilitera la **mise en perspective** de la demande d'emploi en précisant, en plus de son évolution mensuelle et annuelle, **sa variation trimestrielle**. Outre qu'elle sera moins sensible à d'éventuels incidents dans les remontées statistiques, la variation trimestrielle permettra de dégager des tendances plus probantes que les variations mensuelles. De même **les graphiques seront présentés sur 10 ans** et non plus 4 ans pour mettre en évidence les évolutions profondes.

Les données relatives aux offres d'emplois et aux demandeurs allocataires du RSA ne seront plus reprises. Les chiffres resteront toutefois disponibles sur le site internet de la Direccte IDF. Les avertissements seront allégés au profit de liens hypertextes pour expliquer la méthodologie de traitement des données ou renvoyer à des bibliographies.

Ce changement de présentation concerne la publication nationale et toutes les publications régionales et départementales. Il fait suite à la labellisation des statistiques nationales sur les demandeurs d'emplois par l'Autorité de la Statistique publique. Une démarche qui garantit leur fiabilité.

En savoir plus : [www.idf.direccte.gouv.fr](http://www.idf.direccte.gouv.fr)

### **Contacts presse :**

**Service Communication Direccte Ile-de-France.** Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

01 70 96 74 69 - [dr-idf.communication@direccte.gouv.fr](mailto:dr-idf.communication@direccte.gouv.fr)

### **Service Communication Pôle Emploi.**

01 55 85 22 25